

Image not found or type unknown



Annulation de vente d 'un vehicule

Par **noua59_old**, le **24/09/2007** à **21:34**

bonjour j ai vendu mon vehicule il y a trois jours controle technique ok il l on essayer et au bout de trois jours il veule annule la vente car il pense que il y aurait un probleme de moteur. s il vous plait aider moi car je suis perdu

Par **Jurigaby**, le **25/09/2007** à **03:58**

Tant qu'ils ne démontrent pas l'existence d'un vice caché ou si vous leur avez vendu un bien qui est clairement différent de celui qui était désigné dans le contrat, ils ne peuvent rien faire.

Exigez un rapport d'expertise démontrant l'existence d'un vice caché.